

N/REF : 21/09/2026 9H33 C:265440 I:37478
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 21/09/2026 a 9H33

BOUCHERIE MELINA

**76 RUE DE LA REPUBLIQUE
38430 MOIRANS**

IMMEUBLE : BOUCHERIE MELINA
76 RUE DE LA REPUBLIQUE
38430 MOIRANS

St Martin-H, le 30 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 76 REPUBLIQUE MOIRANS
BOUCHERIE MELINA 06 52 50 81 98
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 21/09/2026 A 14H00:
TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE A LA PRESSION HYDRAULIQUE A PARTIR DE LA PIPE
DES TOILETTES
RÉSEAU PIQUÉ BORGNE
PRÉVOIR DE DÉPOSER LES TOILETTES POUR DEBOUCHAGE
REPROGRAMMER UN RENDEZ-VOUS VU AVEC LE BOUCHER DISPONIBLE ENTRE 12H30 ET
15H CAR LE MAGASIN EST FERMÉ POUR ÉVITER LE DÉSAGRÉMENT AVEC LA
CLIENTELE
REPLI CHANTIER

LE 28/09/2026 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LA BOUCHERIE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE DEPUIS L'EVACUATION DES WC - AUCUN RESULTAT
POSE DE FLUORESCENCE - AUCUN RESULTAT
PAS DE REGARD PRESENT
SUSPICION D'UN BAC SOUS LA DALLE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	H.Véhi.	HP-Pompage-Refoulement le 21/09	1	174,79	262,18
3,00	H.Véhi.	HP-Pompage-Refoulement le 21/09	1	174,79	524,37
TOTAL H.T.					786,55
T.V.A. a 10,00%					78,65
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>865,20</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN